



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>29435</b>	<b>De Mme Danièle Obono ( La France insoumise - Paris )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Solidarités et santé</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Santé et prévention</b>
<b>Rubrique &gt;</b> pharmacie et médicaments	<b>Tête d'analyse &gt;</b> Tensions pour l'approvisionnement en médicaments et risques de pénurie	<b>Analyse &gt;</b> Tensions pour l'approvisionnement en médicaments et risques de pénurie.
Question publiée au JO le : <b>12/05/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Date de signalement : <b>17/11/2020</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Danièle Obono alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur les tensions pour l'approvisionnement en médicaments et les risques de pénurie. La crise sanitaire causée par la pandémie de covid-19 a augmenté la consommation de certains médicaments dans des proportions inédites entraînant des pénuries dramatiques de médicaments essentiels notamment pour les services de réanimation, de gériatrie ou encore de soins palliatifs. L'augmentation de la demande mondiale des molécules servant à l'élaboration de ces médicaments et la dépendance de la France aux pays producteurs desdites molécules expliquent en grande partie les tensions et les pénuries déjà largement constatées. Plusieurs États comme l'Allemagne, l'Espagne ou les États unis d'Amérique ont déjà pris le parti de réorganiser leur filière nationale de production de médicament en procédant aux réquisitions d'entreprises privées. Qu'en est-il de la France ? Le Gouvernement se borne à inciter les entreprises du médicament à répondre à la demande accrue. Or cette logique de marché ne fait qu'aggraver la crise. La crise sanitaire va durer, l'épidémie de covid-19 pourrait connaître un rebond à la sortie du confinement. Alors même qu'il n'est pas acquis qu'une immunité collective soit possible, il n'est pas responsable d'adopter une stratégie aussi court-termiste de la gestion des médicaments à base d'économies, de rationnements et de tri entre les patients. Il est au contraire plus urgent que jamais d'assurer la production nationale et publique de médicaments et plus largement de matériel médical. Mme la députée souhaite donc connaître les mesures prévues par le Gouvernement pour assurer l'indépendance thérapeutique du pays et une production des médicaments et du matériel médical essentiels pérenne. En particulier, la réquisition et la nationalisation des entreprises dans ces secteurs essentiels est-elle étudiée ? Si oui, où en sont les travaux ? Si non, pour quelles raisons exactement ? Elle souhaite connaître sa position sur ce sujet.